

# Commission des associations

*Mme Le Maire ainsi que la commission association vous remercie de votre présence le vendredi 20 novembre 2020 ; comme souhaité nous avons pu échanger ensemble sur l'importance de créer un partenariat solide entre la mairie et les associations afin de dynamiser et faciliter la vie de nos administrés et proposer des activités sportives au village de Massoins. Ce dialogue nous a permis, dans un premier temps, de lister les actions et les besoins de votre association et, dans un second temps, vous exprimer l'engagement de la commune à vos côtés et faire un tour d'horizon de la nature de l'aide que nous pourrions vous apporter dans ce contexte actuel difficile ainsi que d'envisager ensemble, un fonctionnement conjoint pour l'avenir. Sachez, que nous avons réellement apprécié la qualité de nos échanges constructifs – merci.*

*Veillez trouver, ci-joint, le compte rendu de notre réunion.*

*Cordialement.*

## Compte rendu

Le 20/11/2020

### **Association SPORT CLUB de MASSOINS**

Ouverture de la séance : 18H30

#### Présents :

*Commission présidée par :* Me Le Maire, Marie-Laure TISSERAND, en présence de Me. Aurélie PICARD-DUARTE, M. Denis RIENECK, M. Richard ARQUILLIERE.

*Représentant de l'association :* Mr. François FIORUCCI et Mme Eléna SALVATICI.

Préambule : Mme Le Maire ouvre la réunion sur le thème de la catastrophe naturelle qui vient de toucher la commune et le département, notamment les chemins de grandes randonnées et les canyons. Elle rappelle qu'un arrêté de péril a été pris concernant le GR510 et que la commune attend l'intervention des services du département pour travaux avant réouverture (délais très certainement longs).

Aussi, Mme le Maire informe l'association, que dans le cadre d'organisation d'évènement tel que le trail de Massoins, sur la possibilité de demander au département de préparer/sécuriser les chemins.

Elle exprime son réel attachement à la vie des associations sur la commune de Massoins, manifeste toute sa sympathie à l'égard de l'association Sport Club et reconnaît l'énergie et la motivation de son bureau.

- I. Nous abordons le premier sujet, qui concerne les activités et manifestations de l'association SPORT CLUB sur la commune ; notamment l'annulation du TRAIL 2020 de Massoins pour raisons sanitaires liées à la COVID19 (premier confinement) et l'attente, concernant l'organisation du trail 2021, des directives gouvernementales.**

Par ailleurs, si le contexte sanitaire 2021 et la mise en place de strictes mesures pouvaient permettre la tenue de manifestations sportives, le TRAIL de Massoins ne pourrait, dans

l'immédiat, emprunter l'itinéraire habituel ( GR510, boucle du LAC, etc.). François Fiorucci informe qu'un itinéraire alternatif serait en étude mais que, malgré tout, l'organisation du TRAIL 2021 serait très difficilement envisageable (contexte, délais, etc.).

Les autres activités 2021 de l'association SPORT CLUB (Canyoning, parcours des aventuriers, randonnées, etc.) sont, elles aussi, en suspend.

## **II. Demande de subvention de l'association Sport Club.**

- La mairie accuse réception de la demande de subvention déposée par l'association, mais ne pourra, cette année, répondre favorablement à cette sollicitation.
- L'objet de la demande « renouvellement matériel de canyoning » n'entre pas dans le rôle de la mairie. La commission association invite l'association Sport Club à solliciter l'aide financière de la commune sur la création/organisation d'évènements/projets concrets/particuliers ( à l'instar du trail de Massoins) pouvant répondre aux règles de sécurité et sanitaires actuelles.
- La commune est donc présente afin d'aider les associations mais en aucun cas les assister. Les subventions communales ne peuvent être les seules ressources financières de l'association. Il faudrait donc veiller à trouver des solutions afin d'équilibrer les comptes.

Une discussion libre à donc lieu afin d'envisager d'autres sources de financement pour une meilleure gestion du budget : carte d'adhérents, tarifs, location matériel, etc.

## **III. Dans un esprit que nous désirons collaboratif et réciproque, il a été évoqué la participation et l'implication de l'association Sport Club et de ses adhérents dans le fonctionnement de la commune.**

- La mairie suggère à l'association Sport Club la création d'un évènement « sportif » intergénérationnel afin d'inclure tous les administrés et mettre en valeur les qualités de notre commune : Course d'orientation, chasse aux trésors, etc.

L'association se dit ouverte à cette sollicitation et reviendra prochainement vers la mairie avec un projet concret.

L'association Sport Club se montre à l'écoute et comprend le positionnement de la commission associations sur les divers sujets abordés ; Mme Eléna SALVATICI et Mr François Ferrucci expriment leur motivation et leur attachement à œuvrer dans l'intérêt du village de Massoins.

La réunion est clôturée à 20H30

# Commission des associations